

REunion ArchÉologie

Corte, 18 octobre 2005

I Ragguagli di l'Università

N° 6
Octobre 2005

Le mardi 18 octobre, au Palazzu Naziunale, salle des Actes, s'est tenue une réunion organisée à l'occasion de la venue de l'Inspecteur général de l'Archéologie pour le sud-est de la France, M. Jacques Tarrète, accompagné du Directeur régional des Affaires culturelles de Corse, M. François Rodriguez-Loubet. Cette

réunion était destinée à évoquer, avec le Président de l'établissement, M. Antoine Aiello, les questions intéressant l'Archéologie à l'Université.

Etaient également présents M. Joseph Cesari, Conservateur régional de l'Archéologie, M. Jean-Luc Sarrola, du Service Communication de la D.R.A.C., M. Franck Leandri, Ingénieur, et M. Laurent Casanova, tous deux du Service régional de l'Archéologie.

L'Université de Corse était représentée par M. Michel Claude Weiss, responsable de l'organisation de l'Archéologie à l'Université, M. Jean-André Cancellieri (Professeur, Moyen Age), M. Olivier Jehasse (MCF, HDR, Antiquité), Mme Françoise Lorenzi (MCF, HDR, Préhistoire) ainsi que M. Jean-François Santucci, Directeur de l'Institut de l'Environnement.

En préambule, M. Antoine Aiello présenta la structuration actuelle et les projets de la recherche universitaire locale.



Concernant l'Archéologie, le Président fit état de la nomination de M. Michel Claude Weiss comme Responsable de la nouvelle organisation de l'Archéologie à l'Université de Corse, et ce pour une période préliminaire de trois ans devant lui donner l'occasion, entre autres, de mettre en œuvre des opérations de terrain et de rédiger un rapport pour l'organisation définitive de la discipline au sein de l'établissement.

Après différents échanges auxquels participèrent les personnes présentes, trois projets de l'Université furent mis en exergue : la création d'un parc archéologique expérimental à Corte ainsi que la mise en place d'un chantier-école et de l'Archéologie sous-marine. Par ailleurs, le Président Aiello proposa la création d'une instance commune de suivi regroupant les responsables intéressés de l'Université, de la Direction régionale des Affaires culturelles et de la Collectivité Territoriale (Direction du Patrimoine). Cette instance pourrait se réunir au moins une fois par an.